

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02667 Numéro SIREN : 830 148 524 Nom ou dénomination : 3 A

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2023 sous le numéro de dépôt 2524

2524

Imprimé 2065 du 25/09/2022

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes

Déclaration néante

Si PME innovantes

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONT-À-MULLE

adresse du siège social

27 MARS 2023

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement

Adresse de messagerie

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n°
d'identification et
adresse du lieu d'imposition
de la société mère

B ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Activités exercées

C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

La comptabilité de l'entreprise est-elle
informatisée ?

Oui

Si oui, nom du logiciel utilisé :

sage 50

ECF

Nom et adresse du prestataire

Nom et adresse du comptable

Salarié/Indépendant :

Tél :

EUREKA CONSULT
Immeuble l'Oiseau Blanc
166, rue Charles Nungesser
34130 MAUGUIO
Tél. 09 75 29 41 41
Fax: 04 67 22 13 92
RCS Montpellier B 451 083 885

Nom et adresse du conseil

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné

n° d'agrément du CGA/OMGA :

Visa : CGA/OMGA

Viseur conventionné

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

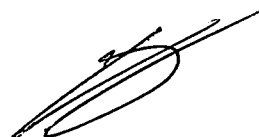
Copie certifiée conforme à l'originale.

178 07

EUREKA CONSULT
Immobilier L'Océan Blanc
188, rue Charles Nungesser
34130 MANDUJIO
Tél: 09 75 59 41 41
Fax: 04 67 55 13 52
Région de l'Occitanie

3 A
RCS PARIS 830 148 514
Tél: 06 88 79 12 57 / 06 88 83 23 50
92052 CERREY PONTAISE
4-6 Rue Des Chantonniers

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	



3 A
4-6 Rue Des Chauffours
95095 CERGY PONTOISE
Tél. 06 86 79 15 57 / 06 82 82 23 50
RCS PARIS 830 148 524

Imprimé 2065 du 25/09/2022

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION****1 Résultat fiscal**

Bénéfice imposable à 31 %

Bénéfice imposable à 28 %

Bénéfice imposable à 15 %

Déficit

0

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%

Plus-values à long terme au taux de 19%

Autres Plus-values imposables au taux de 19%

Plus-values à long terme imposables au taux de 0%

Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Société d'investissements immobiliers cotée

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Bénéfice ou déficit exonéré

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer

Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

3 A

4-6 Rue Des Chauffours
95095 CERGY PONTOISE
Tél. 06 86 79 15 57 / 06 82 82 23 50
RCS PARIS 830 148 524



Imprimé 2065BIS du 25/09/2022

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.	
- Payées par la société elle-même	(a)
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)
	(f)
	(g)
	(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) – SARL - tous les associés ; – SCA - associés gérants ; – SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Rembours-ements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour-sements 8

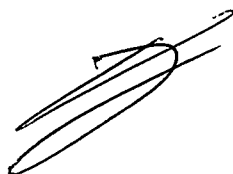
J DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	178 355
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLt imposées à 15%	MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice	
	MVLt réalisée au cours de l'exercice	
	MVLt restant à reporter	



3 A
4-6 Rue Des Chauffours
95095 CERGY PONTOISE
Tél. 06 86 79 15 57 / 06 82 82 23 50
RCS PARIS 830 148 524

Imprimé 2033A du 25/09/2022

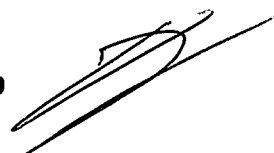
2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N			
			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	1 178	012	1 178	0
	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028	60 811	030	43 303	17 508
Immobilisations financières (1)		040		042		
Total I (5)		044	61 989	048	44 481	17 508
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	52 985	052		52 985
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	33 436	070		33 436
	Autres (3)	072	10 500	074		10 500
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	63 926	086		63 926
Charges constatées d'avance		092		094		
Total II		096	160 847	098		160 847
Total général (I + II)		110	222 836	112	44 481	178 355
PASSIF					Exercice N NET	
Capitaux propres						
Capital social ou individuel					120	200
Écarts de réévaluation					124	
Réserve légale					126	20
Réserves réglementées					130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants					131	) 132
Report à nouveau					134	29 408
Résultat de l'exercice					136	-73 374
Provisions réglementées					140	
Total I					142	-43 746
Provisions pour risques et charges					Total II	154
Dettes (4)						
Emprunts et dettes assimilées					156	910
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
Fournisseurs et comptes rattachés					166	2 384
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	) 172 215 792
Produits constatés d'avance					174	3 017
Total III					176	222 103
Total général (I + II + III)					180	178 357
Renvois						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations	182	

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

3 A
4-6 Rue Des Chauffours
95095 CERGY PONTOISE
Tél. 06 86 79 15 57 / 06 82 82 23 50
RCS PARIS 830 148 524



Imprimé 2033B du 25/09/2022

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217		218	552 289		
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	52 985		
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	605 274		
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234	1 386		
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	452 005	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244		
Rémunérations du personnel						250	178 355		
Charges sociales						252	32 709		
Dotations aux amortissements						254	12 162		
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	676 617		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-71 343		
Produits et charges divers									
Produits financiers						(III)	280		
Produits exceptionnels						(IV)	290	119	
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	2 156
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	-73 380		

3 A
4-6 Rue Des Chauffours
95095 CERGY PONTOISE
Tél. 06 86 79 15 57 / 06 82 82 23 50
RCS PARIS 830 148 524

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2		
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	73 380	
Réintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
Provisions non déductibles						322				
Impôts et taxes non déductibles						324				
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
Déductions										
Entreprise nouvelle (44 sexies)						986		342		
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)						987				
Zone restruct. défense (44 terdecies)						127				
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)						138				
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)						981				
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)						989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						991				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992				
Investissements outre-mer						344				
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)						345				
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)						993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit						346		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	73 380
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356	73 380			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)								360		
dont imputés sur le résultat :										
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	0

3 A

4-6 Rue Des Chauffours
95095 CERGY PONTOISE
Tél. 06 86 79 15 57 / 06 82 82 23 50
RCS PARIS 830 148 524

3 A
SASU au capital de 200 Euros
STOP & WORK
4 – 6 RUE DES CHAUFFOURS
95095 CERGY PONTOISE CEDEX
RCS de Pontoise 830 148 524

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt et un et le 28 juin à 18 heures et à Cergy Madame GARET, épouse LENOIR, Michèle, associé unique et présidente de la société 3A, société par actions simplifiée au capital de 200 €, immatriculée au RCS de Pontoise sous le numéro 830 148 524, et dont le siège social est situé 4 – 6 RUE DES CHAUFFOURS, 95095 CERGY PONTOISE CEDEX

Après avoir exposé qu'elle a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/03/2021,

A pris les décisions ci-après relatives à :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2021.

L'affectation du résultat.

RESOLUTION I - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/03/2021, et se soldant par une perte de 73 380 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION II – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 73 380 €, de la manière suivante :

La totalité du résultat au compte report à nouveau, soit 73 380 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION III – REMUNERATION DU PRESIDENT

L'associé unique n'a pas pris de rémunération au cours de cet exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures

3 A
4-6 Rue Des Chauffours
95095 CERGY PONTOISE
Tél. 06 86 79 15 57 / 06 82 82 23 50
RCS PARIS 830 148 524

